

**Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels**  
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

**DESCRIPTIF DE MODULE**

Année académique 2025-2026

<b>Domaine</b>	Design et Arts visuels
<b>Filière</b>	Arts visuels
<b>Orientation</b>	-
<b>Intitulé du module</b>	Ateliers et laboratoires 3
<b>Type de module</b>	Obligatoire
<b>Code</b>	
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Semestre</b>	3
<b>Crédits ECTS</b>	AV 18 ECTS / SON 6 ECTS
<b>Prérequis</b>	AV : Acquis au Jury 2
<b>Langue</b>	Français
<b>Lieu</b>	EDHEA – Valais
<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Avancer dans l'acquisition et l'expérimentation de connaissances artistiques et techniques ; construire une pratique personnelle consciente des spécificités et des transversalités des enjeux artistiques contemporains.</p> <p>Ce module fait suite au module Ateliers et laboratoires 2.</p>
<b>Contenus et formes d'enseignement</b>	<p>Durant le semestre 3, les étudiant-e-x-s choisissent 3 Unités dont une principale. Pour l'orientation son, Unité Son en principal et une Unité à choix secondaire. Des entretiens individuels et collectifs, suivis de laboratoires, séminaires et visites accompagnent la conceptualisation et réalisation du projet personnel qui fera l'objet du jury semestriel.</p> <p><b>Ecriture</b> un atelier de lectures, écritures et mises en voix sans prérequis pour faire du texte écrit, lu, dit, dessiné, un outil à part entière, au même titre que le reste ! L'immiscer dans le quotidien avec son infinie combinaison de possibilités pour l'avoir toujours à portée de main, l'air de rien, dans et hors de soi.</p> <p><b>Workshop</b> permet de travailler de manière individuelle et/ou collective à la réalisation d'un travail autour de thématiques/pratiques/sites proposés par un-e-x artiste invité-e-x</p> <p><b>Design Graphique</b> permet de mettre en place les fondamentaux pour la création de portfolios en tant qu'outil de communication simple et efficace.</p> <p><b>Jury</b> : présentation du projet personnel</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p><b>Jury</b> : Les étudiant-e-x-s conceptualisent et réalisent un projet personnel qui fera l'objet du jury semestriel composée de professeur-e-x-s d'atelier et intervenant-e-x-s. La qualité de la réalisation des travaux rendus, de la présentation et de l'échange fait partie de l'évaluation.</p> <p><b>Unité</b> : Participation active aux cours, rendez-vous et laboratoires, assiduité du travail d'atelier et qualité des travaux rendus.</p> <p><b>Workshop</b> : Présence, participation active et qualité des travaux rendus.</p>

<b>Modalités de remédiation</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur·e·x responsable du cours en question (Unité, laboratoire) selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible pour les workshops ni après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.		
<b>Enseignant·e·x·s</b>	Vincent Chablais, Jérôme Leuba, Laurence Rasti, Kotscha Reist, Marie Sacconi, Marie Velardi, Alexandra Bachzetsis, Mathias Forbach et intervenant·e·x·s		
<b>Responsable du module</b>	Vittorio Parisi		
<b>Descriptif validé le</b>	01.09.2025	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels